



Le R. P. Ramière.

n'était pas encore cardinal ; ce fut seulement le 22 septembre 1873 qu'il reçut la pourpre romaine avec le titre de Saint-Jean devant la Porte Latine. Deux ans plus tard, il demanda pour collaborateur Mgr Richard, évêque de Belley, qui fut préconisé archevêque de Larisse, coadjuteur de Paris, avec future succession (5 juillet 1875). En arrivant à Paris, Mgr Guibert, instruit du grand projet qui préoccupait les catholiques de la capitale, dit aux promoteurs de l'entreprise qu'il faisait l'œuvre sienne. Cependant, tout en approuvant le Vœu National, Mgr Guibert apporta une modification importante à la forme conditionnelle de ce vœu. Il demanda qu'on fit une promesse absolue : " Il ne faut poser aucune condition à Notre-Seigneur, dit-il, mais nous rendre, à merci." Notre-Seigneur, en effet, n'avait-il pas promis de donner à la France ses plus abondantes bénédictions lorsqu'elle aurait élevé un temple à son divin Cœur et qu'elle se serait consacrée à Lui ?

Voici la formule définitivement adoptée :

" En présence des malheurs qui désolent la France, et des malheurs plus

et le R. P. Ramière, S. J., directeur du *Message du Sacré-Cœur*. La formule primitive du Vœu de Poitiers fut élargie : au lieu de Paris seulement dont il était question tout d'abord, elle embrassa le salut de la France entière et le triomphe de l'Eglise.

VI. — Le Cardinal Guibert. — La formule du Vœu National.

Pie IX encouragea les ardens promoteurs de l'Œuvre du Vœu National par la plus affectueuse bénédiction ; et plus tard, avec son approbation, il envoya un calice destiné à la chapelle provisoire, et une somme de 20,000 francs pour la construction de la nouvelle église.

Sur ces entrefaites, Mgr Guibert fut transféré du siège de Tours au siège de Paris. Il



grands peut-être qui la menacent encore ; En présence des attentats sa-